



ZONE DE DISTRIBUTION : BUJALEUF (AUGNE)

Conclusion sanitaire

2025

Eau de bonne qualité bactériologique.
Présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. La collectivité doit examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
PRE-LONG. L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 47
personnes. Le responsable des installations est : «
CC PORTES DE VASSIVIERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
CC PORTES DE VASSIVIERE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2021, 2022, 2023,
2024, 2025

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 12 mg/L

Valeur maxi : 12 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 192

Valeur maxi : 0 microgramme/L

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou
aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine
anthropique persistant dans l'environnement. La
concentration maximale réglementaire dans l'eau est de
0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 8,55 °f

Valeur maxi : 8,7 °f

RADON

Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de
l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment
granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du
radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau
souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 214 Bq/L

Valeur maxi : 214 Bq/L

Quelques conseils



FLUOR

Lorsque la concentration en fluor
dans l'eau est faible, un apport
complémentaire en fluor peut être
recommandé pour la prévention de
la carie dentaire. Demandez conseil
à votre médecin ou votre dentiste.



SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau
(coordonnées sur la facture) les
changements de saveur ou de
couleur de l'eau distribuée.



PLOMB

Dans les habitats équipés de
tuyauteries en plomb, ou après
quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau quelques minutes avant
de la boire.



RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 03/06/2026

UDI 087001563

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : BUJALEUF BOURG

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

Eau de bonne qualité bactériologique.
Faible minéralisation de l'eau nécessitant une adaptation des installations de neutralisation.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :
LANGLARD (1-6), LES PEROUSES 1-2-3. L'eau est
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 784
personnes. Le responsable des installations est : «
CC PORTES DE VASSIVIERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
CC PORTES DE VASSIVIERE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**

Conformité : **96 %**

Valeur maxi : **1 n/100 ml**

Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **7,4 mg/L**

Valeur maxi : **8,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**

Conformité : **100 %**

Nombre de substances recherchées : **192**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou
aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine
anthropique persistant dans l'environnement. La
concentration maximale réglementaire dans l'eau est de
0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **0 microgramme/L**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **6,35 °f**

Valeur maxi : **7,3 °f**

CONDUCTIVITÉ À 25°C

Faible minéralisation

Une conductivité inférieure à 200 microS/cm caractérise
une eau très peu minéralisée.

Nombre de prélèvements : **9**

Valeur moyenne : **158 microS/cm**

Valeur maxi : **179 microS/cm**

Quelques conseils



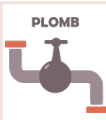
FLUOR

Lorsque la concentration en fluor
dans l'eau est faible, un apport
complémentaire en fluor peut être
recommandé pour la prévention de
la carie dentaire. Demandez conseil
à votre médecin ou votre dentiste.



SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau
(coordonnées sur la facture) les
changements de saveur ou de
couleur de l'eau distribuée.



PLOMB

Dans les habitats équipés de
tuyauteries en plomb, ou après
quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau quelques minutes avant
de la boire.



RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **03/06/2026**

UDI **087000209**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.